

NOTICE

SUR DES

FOUILLES EXÉCUTÉES A GURY

EN 1869

Par M. A. de Roucy,

MEMBRE TITULAIRE.

Gury, en latin *Guriacum*, aujourd'hui fort petite commune du canton de Lassigny, est, au point de vue archéologique, une des localités les plus intéressantes de l'arrondissement de Compiègne.

Dom Grenier, dans son *Introduction à l'histoire générale de la Picardie*, signale ce village comme ayant donné lieu, « dans le XVII^e siècle, à la découverte de beaucoup de vestiges de la domination romaine. »

M. Graves, dans sa *Statistique du canton de Lassigny* et dans sa *Notice archéologique du département de l'Oise*, en parle dans le même sens, en mentionnant notamment, sur un plateau élevé, aux abords de l'église, la rencontre de débris de tuiles romaines, de tombes en pierre, d'armes, fibules et

autres objets. L'utile répertoire archéologique de M. Emm. Woillez reproduit les indications de M. Graves.

En 1864, un intelligent investigateur, M. Lefranc, membre du Comité archéologique de Noyon, appela l'attention de ce comité sur le même emplacement qui lui avait fourni divers objets (1) qu'il s'empressait d'offrir au musée noyonnais : une commission nommée à cet effet, y fit exécuter des fouilles dont le résultat fut la mise à jour de tombes en pierre renfermant, avec les squelettes, de petits vases, des armes en fer, des boucles, etc.

Plus tard, je vis chez notre excellent confrère, M. du Lac, un vase tout récemment extrait d'une tombe qu'il avait fait fouiller sous ses yeux, et ce simple spécimen, par sa forme, sa matière, son caractère bien déterminé, suffisait à établir que les tombes en pierre appartenaient à l'époque franque ou mérovingienne.

Y aurait-il donc eu méprise de la part des auteurs que j'ai cités plus haut ? Auraient-ils signalé, à tort, comme Romaine ou Gallo-Romaine, une occupation purement mérovingienne ? C'est ce que je résolus de vérifier.

En effet, dans le cours de l'année dernière, je me déterminai à explorer moi-même le cimetière déjà signalé et, tout d'abord, je fus frappé de la quantité de débris céramiques, évidemment Gallo-Romains, répandus sur le sol : il y avait certainement eu là une occupation importante, antérieure aux francs mérovingiens, et c'est ce qu'est venu confirmer la suite de mon exploration. (Voir l'emplacement de fouilles, Pl. I.)

En déblayant des sépultures généralement peu profondes, comme toutes celles des francs, mes ouvriers rencontrèrent

(1) Parmi ces objets le procès-verbal de la séance dénomme un glaive de l'époque romaine que je soupçonne n'être qu'une épée franque ou un long scramasaxe.

des fragments de sculptures en pierre qui provenaient d'un grand édifice public et probablement d'un temple.

La composition comme le style de ces sculptures accusait, avec fermeté, l'époque romaine et plus spécialement la période comprise entre les règnes d'Antonin-le-Pieux et de Caracalla, offrant une certaine analogie avec celles du temple de Champlieu, dans notre voisinage.

En voici une indication sommaire que complètent des dessins très-exacts dus au crayon exercé de M. Victor Cauchemé.

1° Un morceau de corniche ou d'entablement richement orné de feuillages, avec caissons creux alternatifs dans la partie médiale, hauteur 60 centimètres. (Pl. II. N° 1.)

2° Un débris de frise ou de fronton représentant un char, probablement un bige, dont l'un des chevaux seulement apparaît, laissant voir sa croupe avec une partie de la jambe gauche de derrière. Ce morceau n'ayant pas sa hauteur complète, je n'ai pas à la relever. (Pl. II. N° 2.)

3° Un morceau de frise, peut-être aussi de fronton, où, malgré de graves altérations, on distingue encore trois personnages debout et drapés. Les deux principaux sont en regard, semblant étendre la main l'un vers l'autre au-dessus d'un objet méconnaissable (probablement un autel) qui les sépare. Le troisième personnage, derrière l'un des précédents, est effacé par celui-ci et n'est plus guère indiqué que par les replis de son vêtement. Hauteur 88 centimètres. (Pl. II. N° 3.)

4° Deux fragments représentant des ornements feuillus, en forme de rosace. (Pl. II. N. 4.)

5° Trois autres fragments représentant des têtes humaines de différents caractères, mais dont l'une est celle d'un personnage âgé, à traits fort accentués. (Pl. II. N° 5.)

Il est à croire que beaucoup de débris analogues se trouvent encore enfouis dans le sol du plateau, où on a rencontré

ceux dont je donne la description sommaire ; mais, seuls, ceux-ci suffisent à attester qu'il y avait là un édifice considérable et de caractère incontestablement romain. On a, d'ailleurs, à plusieurs reprises, trouvé sur cet emplacement des monnaies antiques : mes ouvriers, eux-mêmes, y ont recueilli des moyens bronzes de Vespasien, de Faustine mère, de Postume, un petit bronze barbare de Trajan, un de Constance, un de Valentinien.

J'ai vu dans la possession d'un habitant du village un de ces statères gaulois en or, si communs, au type du cheval du côté concave : ce brave homme, qui avait lu quelque part les excentricités fastueuses de Caligula pour ses chevaux, voulait absolument que sa pièce se rapportât à cet Empereur et à son cheval favori.

Grâce à l'obligeance ordinaire de M. Lefranc, de Lassigny, je dois aussi signaler un petit quinaire d'argent de la famille *Porcia*. Entre beaucoup d'autres, je me borne à citer ces deux pièces parce qu'elles attestent l'antiquité de l'emplacement.

Le quinaire de la famille *Porcia*, quoique pièce aussi fort commune, est particulièrement intéressant à cet égard ; car on ne trouve de monnaies consulaires, dans nos contrées, qu'exceptionnellement et sur des points d'une occupation importante reculée.

Cette occupation par les Gaulois, les Romains, les Gallo-Romains, d'un plateau élevé, si propice à leur défense et à leurs habitudes, s'est naturellement continuée aux époques postérieures et c'est là ce qui explique l'existence du cimetière mérovingien dont j'ai déjà parlé et sur lequel je reviens pour dire ce que j'y ai trouvé.

Ce cimetière, établi là où s'élève la petite église du pays, bâtie, elle-même, vraisemblablement, sur les ruines d'un temple païen, comprend, outre des tombes en pierre, des sépul-

tures creusées dans le sol ou le tuf du plateau. Son périmètre est difficile à déterminer exactement, à cause du cimetière moderne qui s'y est adjoint et qu'il faut respecter, à cause aussi de fouilles sans méthode, antérieures aux miennes et dont je n'ai pu suivre la trace.

Quoiqu'il en soit, son centre principal devait être au chevet de la petite église actuelle, à droite et à gauche du chemin dit de la Berlière à Gury. C'est là que mes ouvriers ont découvert, dans les sépultures plus ou moins ménagées, les objets qu'il me reste à faire connaître et dont suit l'énumération :

1° — Quinze vases (*pocula* de l'époque) en terre d'une pâte ferme, d'une teinte ou noire, ou grise, ou bleuâtre, d'une hauteur variant de 10 à 60 centimètres, d'un diamètre de 12 à 7 centimètres à l'ouverture supérieure et de 13 à 9 centimètres au centre, qui est évasé angulairement. Ces vases présentent extérieurement des moulures circulaires avec de petits ornements en creux. (Pl. III. N^{os} de 1 à 4 et Pl. IV de 1 à 5.)

2° — Un autre vase, en forme de petite jatte, d'une teinte jaune fauve, haut de 7 centimètres et ayant un diamètre d'évasement de 17 à 18 centimètres à la partie supérieure.

Je mentionne ce vase à part, parce qu'il est une variété assez rare dans la céramique mérovingienne. (Pl. III. N^o 5.)

3° — Une épée à double tranchant, en fer, mesurant, avec sa soie, 90 centimètres de longueur, la lame large de 5 centimètres. (Pl. V. N^o 1.)

4° — Quatre scramasaxes, même métal, de dimensions différentes, le plus petit portant encore à son extrémité inférieure un reste de fourreau en cuir garni de rivets de cuivre, le plus grand offrant deux rainures longitudinales au-dessous du dos de la lame. (Pl. V. N^{os} 2 et 3.)

5° — Huit couteaux, même métal, présentant des variétés

sans intérêt, dans leurs formes et leurs dimensions. (Pl. V. N^{os} 4 et 5.)

6° — Une pièce de garniture affectant la forme d'un V, deux longues mailles unies ayant fait partie d'une chaîne; ces objets également en fer. (Pl. V. N^{os} 6 et 7).

7° — Une garniture complète de ceinturon, plaque, contre-plaque et plaque carrée supplémentaire, en fer, avec incrustations d'argent formant de gracieux ornements, encore rehaussés par de grosses têtes de clous en bronze. (Pl. VI. N^{os} 1A — 1B — 1C.)

8° — Deux autres plaques en fer, dont une de forme ronde, ornées de têtes de clous en bronze. Leur état d'oxydation empêche de reconnaître si elles ont été, oui ou non, incrustées d'argent. (Pl. VI. N^o 2.)

9° — Quatre plaques de ceinturon, en bronze, avec leurs boucles et ardillons et une seule contre-plaque.

Ces plaques de forme oblongue, d'une longueur moyenne de 10 centimètres sur 5 à 6 de largeur à leur centre, sont couvertes d'ornements variés, gravés en creux, du côté extérieur et garnis de cinq grosses têtes de clous aussi en bronze, deux sur chaque bord et un à l'extrémité rétrécie opposée à la boucle. (Pl. VII. N^{os} 1, 2, 3 et Pl. VIII. N^{os} 1 et 2.)

10° — Quatre autres plaques de ceinturon en bronze, sensiblement plus étroites et dont la surface lisse n'est rehaussée que par de grosses têtes de clous, à l'exception d'une d'elles dont les bords sont gravés et la boucle artistement façonnée. (Pl. VIII. N^{os} 3, 4, 5 et Pl. IX. N^{os} 4 et 5.)

11° — Trois autres plaques de ceinturon de même métal, mais de forme ronde, avec section horizontale à la partie qui se relie à la boucle. (Pl. IX. N^{os} 1, 2, 3).

Ces plaques, garnies seulement de trois têtes de clous sur les bords, sont ornées de dessins gravés, trop variés pour être décrits; il importe de noter toutefois que deux d'entr'elles pré-

sentent, au centre, une croix à branches égales. Ce motif d'ornementation, s'il est intentionnel, indiquerait des sépultures ne remontant guère au-delà du VI^e siècle de notre ère.

12° — Une curieuse contre-plaque de petite dimension en bronze, évidée à jour, formant comme des entre-lacs et offrant cette particularité que chacune de ses extrémités se termine par des mailles de chaînes aussi en bronze, ce qui indiquerait une modification à sa destination primitive. (Pl. X. N° 10).

13° — Quelques grosses boucles en fer et en bronze, ce dernier métal assez fortement chargé d'étain pour se laisser apercevoir à la teinte. (Pl. X. N°s 1 et 2).

14° — Un disque plat en bronze, évidé à jour, gravé de dentelures et mesurant 7 centimètres et demi de diamètre.

Cet objet, d'après les données que m'ont fournies ses analogues dans d'autres fouilles, devait être un ornement de distinction qui se portait sur la poitrine, peut-être sur un baudrier. (Pl. X. N° 3).

15° — Un style en bronze, long de 17 centimètres ayant, au tiers de sa longueur, un fort renflement carré dont les quatre faces sont gravées comme l'est aussi la tige elle-même. (Pl. X. N° 4).

16° — Une bague en bronze ayant, à l'endroit du chaton, une surface contournée et gravée. (Pl. X. N° 5).

17° — Une fibule en bronze, avec son épingle d'attache, gravée de trois annelets et affectant la forme d'une chenille qui se replie. (Pl. X. N° 6.)

18° — Trois petits ornements ronds, en bronze, bordés de dessins circulaires ayant, au centre, l'un, le plus petit, une étoile à rayons multiples, l'autre huit annelets, le 3^e une croix à branches égales. (Pl. X. N°s 7, 8 et 9).

19° — Enfin des pâtes de verre polychrome, de formes

rondes et oblongues, ayant servi à garnir des colliers. (Pl. X. N^{os} de 12 à 15).

Telle est la série des objets recueillis dans mes fouilles au cimetière mérovingien de Gury et dont, grâce au concours de M. Cauchemé, je donne ici des dessins d'une parfaite exactitude.

Je comprends qu'il eût été utile d'accompagner cette description de détails circonstanciés sur la disposition de chaque objet dans les tombes qui les ont fournis : mais c'est là un *desideratum* que je regrette de ne pouvoir satisfaire, parce que ces objets ont été rencontrés dans des sépultures plus ou moins bouleversées.

Au surplus, il est facile de suppléer à cette lacune en rappelant qu'en général les vases se trouvent aux pieds, quoique parfois aussi à la tête, les perles en pâte de verre au cou, les ornements dits rouelles et les styles à la région pectorale, les armes et les plaques de ceinturon vers les hanches.

J'aurais fini si je n'avais à dire qu'indépendamment du cimetière mérovingien, il doit y avoir aussi, à Gury, un cimetière gallo-romain. Les fragments de sculpture, sur lesquels j'ai d'abord appelé l'attention, signalent une station romaine trop importante pour qu'un champ funèbre contemporain lui ait fait défaut.

Mais où est ce cimetière ? C'est ce qu'il serait très-intéressant de rechercher, car son exploration vaudrait sans doute de curieuses découvertes.

A cet égard, on ne peut que supposer : toutefois, avec les données que m'ont fournies des études comparatives et la pratique personnelle, je me persuade qu'il doit exister sur le même plateau que les tombes franques et peut-être au-dessous d'elles. Si je n'en ai pas tenté la recherche, c'est que j'en ai été empêché par l'état de la culture d'abord, puis par les difficultés d'un terrain compact et résistant.

Les sépultures Romaines ou Gallo-Romaines ne se fouillent pas aussi aisément que les Franques-Mérovingiennes. Elles sont généralement dépourvues, dans nos contrées, de ces cercueils en pierre que le moindre sondage, le simple passage d'un choc de charrue suffisent à faire reconnaître. Elles sont inégalement espacées les unes des autres et de plus elles descendent à des profondeurs qui exigent des déblais, des manœuvres de terre considérables et par conséquent assez coûteux.

Espérons que, quelque jour, de nouvelles fouilles, si ce n'est un hasard heureux, nous révéleront non-seulement le cimetière romain de Gury, mais encore quelques-unes de ces sépultures gauloises dont l'étude présente tant d'intérêt et rend tant de sérieux services à l'histoire, bien rudimentaire, de nos plus anciens aïeux.

